http://46.105.83.158/spip/spip.php?article4361

Créations et suppressions de postes à la rentrée

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -

Publication date: jeudi 28 mars 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le CTSD du 20 mars a statué sur les créations et suppressions de postes à la rentrée prochaine dans notre département.

Nous sommes intervenus pour tenter d'obtenir les améliorations indispensables sur les projets qui nous étaient proposés : dès qu'un bloc de moyens provisoires (BMP) proche de 18 h était annoncé dans un établissement, nous avons demandé sa transformation en poste définitif en nous assurant auparavant de la pérennité du poste : il ne s'agit pas de créer un poste pour le supprimer l'année suivante !

Sur le département, nous passons ainsi d'un solde de + 9 postes (dans les documents initiaux) à **un solde de + 16 postes**. La délégation FSU a malgré cela voté contre la proposition de l'administration : trop peu de postes seront finalement créés à la rentrée prochaine.

Voici les documents résultants du CTSD (accessible avec votre carte d'adhérent) :

Postes et compléments de service en collèges et en lycées

Postes en Collège	**Postes en Lycée**

BMP prévus en collèges et en lycées

BMP Collèges	**BMP Lycées**

Attention cependant, sur certains de ces postes seront affectés des stagiaires. Concernant les BMP, certains pourront être utilisés pour l'affectation des admissibles au CAPES écrit de juin 2013 qui accepteront d'être contractuels à 6h payées 9h avant de passer les oraux en juin 2014.

Copyright © SNES Dijon

Il faut donc prendre ces documents avec les plus grandes précautions, il y a encore de nombreuses modifications possibles !

Copyright © SNES Dijon